

Motion de soutien à Pinar Selek

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu l'arrêté du 21 juillet 2022 portant nomination de Yanick RICARD dans les fonctions d'administrateur provisoire de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu la décision n° 2023-028 du 24 février 2023 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure de Lyon,

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 13 mars 2023, soumet la motion suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la motion de soutien suivante :

Les membres du CA de l'ENS de Lyon affirment leur soutien inconditionnel à leur collègue Pinar Selek, maîtresse de conférences associée en sociologie (Université Côte d'Azur / Urmis) et Docteure Honoris Causa de l'Ens de Lyon. Pinar Selek est persécutée avec acharnement depuis vingt-cinq ans en Turquie, en raison de ses recherches. Elle a été injustement et odieusement accusée, condamnée et incarcérée pour un crime qu'elle n'a pas commis. Quatre acquittements ont été prononcés par la justice turque, mais la Cour Suprême de Turquie a récemment annulé le 4e acquittement prononcé le 19 décembre 2014 par le Tribunal criminel d'Istanbul. Une audience de ce Tribunal criminel se tiendra le 31 mars prochain. Pour ces raisons, les membres du CA de l'ENS de Lyon sont solidaires des délégations de personnalités qui se rendront en Turquie le 31 mars pour soutenir Pinar Selek et se joignent aux collectifs de mobilisation autour d'elle pour que cessent les persécutions juridiques et politiques qu'elle subit depuis 25 ans.

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 22

Nombre de voix favorables : 22

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Lyon, le 13 mars 2023

L'administrateur provisoire de l'ENS de Lyon

Yanick RICARD

